



Syndicat National des Médecins Spécialisés en O.R.L. & C.C.F

79, Rue de Tocqueville - 75017 Paris - ☎ : 01.44.29.01.28 - 📠 : 01.40.54.00.66

www.orl-france.org – E-mail : syndorl@club-internet.fr

Paris, le 27 octobre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

SECTEUR OPTIONNEL : LES ORL VIGILANTS

Le SNORL a pris connaissance des dernières propositions relatives à la création du secteur optionnel formulées lors de la séance de négociations du 23 octobre 2008.

Le SNORL s'interroge sur le champ d'application de ce secteur optionnel concernant les spécialités éligibles.

Le SNORL tient à faire part de son inquiétude quant à un éventuel ostracisme à l'encontre des médecins spécialistes qu'il représente.

Chaque ORL garde en mémoire le précédent de la MTC (majoration transitoire de chirurgie) dont les spécialistes en "ORL et Chirurgie Cervico-Faciale" avaient été injustement écartés.

Le SNORL rappelle aux différents interlocuteurs du dossier la place sur les plateaux techniques des médecins spécialistes en "ORL et Chirurgie Cervico-Faciale".

Après avoir lourdement subi l'impact négatif du parcours de soins, notamment lorsqu'ils exercent en secteur 1, les médecins spécialistes en "ORL et Chirurgie Cervico-Faciale" souhaitent maintenir une pratique chirurgicale de qualité et attendent la reconnaissance de leur engagement.

Le Président
Docteur Benoît FEGER

Le Vice-Président
Docteur Michel VIRTE

Contact Presse :

Dr. Benoît FEGER - Portable : 06.74.12.53.26

Dr. Michel VIRTE – Portable : 06.86.52.36.27